

Afin de garantir un accueil en toute sécurité pour les adolescents, cette charte d'accueil spécifique au Pôle' Ados tient compte de la réglementation appliquée aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) en complémentarité avec les protocoles récemment diffusés.

Elle pourra être amenée à évoluer en fonction des nouvelles directives des ministères et directions concernés.

À LA MAISON :

Avant de se diriger vers l'accueil de loisirs, l'adolescent et ses parents vérifient la température de ce premier ainsi que la présence de symptômes éventuels (toux, fatigue anormale ...).

Le soir, en rentrant, ils effectuent la même démarche que le matin. Au mieux, l'adolescent change ses vêtements.

L'ACCUEIL ET LE DÉPART :

De manière à respecter les gestes barrières durant les temps d'accueil et de départ, en tant que parent je m'assure :

- De porter un masque si je dois m'adresser à la directrice ou aux animateurs ;
- De rester à l'extérieur de la structure ;
- De respecter les distances de sécurité (avec les animateurs, autres parents et adolescents) et éviter tout contact physique ;
- De déposer mon adolescent(e) seul(e) si possible (sans présence d'autres membres de la famille).

En tant qu'adolescent(e), je m'assure :

- De porter un masque sur ma bouche et mon nez ;
- De me laver les mains à mon arrivée à la base de plein air (un point d'eau et du savon seront à disposition) ;
- De respecter les distances de sécurité (avec les animateurs et les autres adolescents) et éviter tout contact physique.

L'ORGANISATION DE L'ACCUEIL :

Nous organiserons l'accueil sous forme de groupes de 12 adolescents accompagnés d'un animateur. Autant que possible, les groupes participeront à des activités différentes pour limiter le brassage des adolescents. Sur la base de plein air, ils disposeront de suffisamment d'espace pour respecter les distanciations sociales.

Un nettoyage approfondi des locaux et du matériel sera réalisé une fois par jour par une professionnelle.

LES REPAS :

Lors des sorties en journée complète, les adolescents sont invités à prendre leur propre pique-nique. L'échange et le partage de denrées ne sont pas autorisés.

De plus, les jeunes doivent prendre autant de masque que nécessaire pour respecter les préconisations : 1 masque devant être porté 4 heures au maximum.

Lors des soirées, Pôle' Ados s'engage à fournir les repas en respectant les mesures d'hygiène (port de masque et gants ; repas individuel...etc.).

LES SORTIES :

Les adolescents seront amenés à prendre le bus et le minibus pour participer à différentes activités en extérieur. Le port du masque reste obligatoire dans ces 2 moyens de transport, pour les adolescents ainsi que pour le chauffeur.

LE PORT DU MASQUE :

[Les adolescents doivent venir au Pôle' Ados avec leur propre masque. Ce dernier, quand il n'est pas utilisé, doit être rangé de façon individuelle dans une pochette hermétique.]

Le masque est obligatoire à chaque instant du centre de loisirs :

- Lors de l'arrivée et du départ de l'adolescent à la base de plein air ;
- Lors des déplacements s'effectuant à pied ou en bus ;
- Lors de toutes les activités (à l'exception des activités sportives où une attention particulière sera portée par l'équipe d'animation).

CONDUITE A TENIR LORS D'UNE SUSPICION OU D'UN CAS AVÉRÉ DE COVID-19 :

En cas de suspicion ou d'un cas avéré de COVID-19, l'adolescent est isolé et porte un masque. Les parents sont alors prévenus et viennent rechercher leur enfant. Celui-ci pourra être de nouveau accueilli dès lors qu'un certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en accueil collectif de mineurs sera présenté à la structure.

Une désinfection des salles et du matériel utilisés par le mineur sera ensuite effectuée selon le protocole sanitaire mis en place.

___ En cas de non-respect des règles sanitaires, la directrice se réserve le droit de sanctionner les adolescents (sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion totale ou partielle). ___

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant atteste avoir pris connaissance et accepte l'intégralité de cette charte.

Je m'engage, en cas de suspicion de COVID-19, à venir récupérer mon enfant à l'accueil dans les plus brefs délais.

Signature :

Je soussigné(e), adolescent(e) participant au Pôle' Ados, atteste avoir pris connaissance et accepte l'intégralité de cette charte.

Signature :